

« Réunion de crise » et sujets brûlants pour le Collectif Viti 33

🕒 2 min • Jérôme Jamet



Didier Cousiney, maire du Pian-sur-Garonne, et Bastien Mercier, maire de Camiran, porte-paroles du collectif, lors d'une manifestation fin janvier à Langon. ARCHIVES J. J.

Le collectif de vignerons bordelais réunira ses membres lundi au Pian-sur-Garonne. Les élus et le représentant de l'État sont invités

Rien ne va mieux, tout empire. C'est en substance le message de rentrée lancé par le Collectif Viti 33 alors que la campagne des vendanges 2024 va commencer. Le collectif girondin alerte une nouvelle fois sur la « situation catastrophique » des viticulteurs bordelais en général et du vignoble de l'Entre-deux-Mers en particulier. Une « réunion de crise » sera organisée lundi, à 18 heures, à la salle des fêtes du Pian-sur-Garonne. Le sous-préfet de Langon, le président du Département, les présidents des Communautés de communes du Sud-Gironde, du Réolais et du Sauveterrois ont été invités.

« La campagne d'arrachage n'a rien réglé. La crise est toujours là. La situation est même chaque jour plus catastrophique. Les mises en redressement judiciaire se sont multipliées cet été et la prochaine vendange marquée par les attaques de mildiou et de vers de grappe n'arrangera rien », s'alarme Didier Cousiney.

Le porte-parole du collectif et maire du Pian-sur-Garonne souligne aussi que « les tensions montent entre viticulteurs ». Entre ceux qui poursuivent leur activité et ceux qui préfèrent abandonner leurs vignes, au risque que des maladies se répandent.

Plainte

Cette réunion sera l'occasion de faire le point sur les négociations entreprises au printemps dernier avec le négoce bordelais pour obtenir un juste prix rémunérateur pour les viticulteurs.

À l'ordre du jour également, la campagne d'arrachage, qui n'est pas suffisante selon le collectif, les friches, mais aussi la plainte du négociant Castel contre Didier Cousiney. Le 28 février dernier, le Collectif viti 33 avait participé au blocage de l'usine de Blanquefort organisé par les Jeunes Agriculteurs et la FDSEA Gironde.

Castel réclame plus de 100 000 euros en réparation des préjudices subis. « On va aller au tribunal et on verra. C'est le pot de terre contre le pot de fer. Si on perd, je n'aurai pas les moyens personnels de payer un tel montant. Il faudra organiser une caisse commune », livrait cet été à « Sud Ouest » Didier Cousiney.

Publié le 30/08/2024 – Sud-Ouest – Jérôme Jamet